



## Séance du Conseil Municipal du 12 février 2024

### Liste des délibérations examinées par le conseil municipal

#### Fonctionnement du Conseil Municipal

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023
  - **APPROUVE** à 13 voix pour et 6 voix contre.
2. Compte rendu des délégations du conseil municipal au maire
  - **PRISE D'ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE : à 19 prises d'acte.

#### Finances et marchés

3. Débat d'orientation budgétaire 2024
  - **PRISE D'ACTE** de ces informations conformément aux articles L 2121-29 et L 5217-10-4 du code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE : à 20 prises d'actes.

4. Remplacement de luminaires boules : Convention Morbihan énergie
  - **APPROUVE** la convention de financement et de réalisation des travaux d'éclairage proposée par Morbihan Energie
  - **APPROUVE** le Maire à signer ladite convention et tout document afférent à l'exécution de cette opération.

ADOPTÉ : à 20 voix.

5. Groupement de commande télécom – Lorient Agglomération
  - **ADHERE** au groupement de commandes pour le marché de fournitures de services opérés de télécommunications et prestations associées (lot téléphonie mobile) porté par Lorient Agglomération.

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'adhésion et tout document afférent à l'exécution de cette opération.

ADOPTÉ : à 20 voix.

6. Avenant N°1 au marché de réalisation du Plan Guide

- **APPROUVE** l'avenant au marché précité,
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention et tout document afférent à l'exécution de cette opération

ADOPTÉ : à 14 voix pour et 6 absentions.

7. Aménagement du quartier de Coet Mousset – Attribution des marchés de travaux

- **DECIDE** de retenir les offres les mieux disantes suivante :

Désignation des lots	Entreprises	Montant en euros HT
Lot n°1 : Voirie – réseaux divers	COLAS (56- Locoal Mendon)	2 327 740,65 €
Lot n°2 : Espaces verts et mobilier urbain	ID VERDE (56- Ploeren)	465 000,00 €
Montant total		2 792 760,65 €

- **AUTORISE** le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues et toute pièce afférente à l'exécution de cette opération.

ADOPTÉ : à 20 voix.

8. Convention GRDF pour l'alimentation en gaz de Coet Mousset

- **APPROUVE** la convention pour l'alimentation en gaz du nouveau quartier de Coët Mousset proposé par GRDF,
- **AUTORISE** le Maire à signer ladite convention et tout document afférent à l'exécution de cette opération.

ADOPTÉ : à 20 voix.

## Ressources Humaines

### 9. Modification du tableau des effectifs et des emplois permanents

- **APPROUVE**
  - Les modifications du tableau des effectifs tel que présenté,
  - L'application des régimes indemnitaires correspondants.

ADOPTÉ : à 20 voix.

### 10. Indemnisation du CET

- **APPROUVE** la monétisation du CET pour les cas où un agent cesse définitivement ses fonctions et que sa présence est requise pour nécessité de service.

ADOPTÉ : à 20 voix.

### 11. Modification des modalités de versement du CIA

- **APPROUVE** le versement semestriel du complément indemnitaire annuel.

ADOPTÉ : à 20 voix.

## Intercommunalité

### 12. Vœux de soutien filière pêche et aux pêcheurs

- **ASSURE** de son plein et entier soutien le secteur de la pêche face à cette nouvelle épreuve qui vient après une succession des crises structurelles comme conjoncturelles. Nos entreprises de pêche, nos patrons armateurs de la pêche, nos marins embarqués, doivent être accompagnés pour pouvoir continuer à travailler et vivre dignement de leur travail.
- **RAPPELE** les objectifs des pêcheurs et de la filière pêche française de vouloir concilier leurs activités avec les impératifs de préservation de la biodiversité essentielle à leur pérennité économique et sociale.
- **DEMANDE** au Gouvernement de confirmer très vite les mesures urgentes et indispensables au maintien de la viabilité de la filière pêche, essentielle au territoire de Lorient Agglomération, et qui répond à l'enjeu de notre souveraineté alimentaire et de la réindustrialisation de la France.
- **APPELE** le Gouvernement et l'Union européenne à prendre des mesures d'urgence pour compenser les pertes de chiffres d'affaires et consolider les trésoreries afin de sauvegarder l'activité des navires mais aussi de toute la filière aval : mareyeurs, transformateurs, transporteurs, poissonniers...

- **DEMANDE** au Gouvernement de prendre en compte l'impact de cette fermeture sur les ports de pêche, notamment le port de Lorient Keroman, pour qu'ils puissent également bénéficier de mesures de compensations financières.
- **INVITE** nos concitoyens à témoigner leur soutien aux pêcheurs et à la filière pêche pour qu'ils puissent continuer à pouvoir travailler pour nourrir notre pays, et rester acteurs de la recherche de solutions concrètes, innovantes et reconnues par la science pour cohabiter de manière pérenne avec leur environnement.

ADOPTÉ : à 20 voix.

### 13. Vœux de soutien filière agricole

- **RAPPELE** la reconnaissance de ses élus et de la population à tous ceux qui nous nourrissent, au service de la souveraineté alimentaire.
- **SOUTIENT** les filières agricoles du territoire et souligne les efforts d'adaptation déjà consentis pour répondre aux enjeux de transition écologique qui veillent à assurer la disponibilité et la durabilité des richesses naturelles de notre territoire.
- **DEMANDE** au Gouvernement de confirmer les mesures immédiates de simplifications administratives pour mettre fin aux incohérences auxquelles sont trop souvent confrontés les agriculteurs et ainsi les protéger d'une concurrence injuste sur les marchés et d'aide d'urgence de 50 millions d'euros pour la filière bio.
- **FAIT** respecter au plus vite la loi Egalim afin d'encadrer les marges de l'ensemble de la filière notamment transformateurs et distributeurs en instaurant des prix plancher pour assurer une juste rémunération aux agriculteurs.

ADOPTÉ : à 20 voix.

Fait à LANGUIDIC, le 12 avril 2024

Le Maire,



Laurent DUVAL.